



TOURNOI DE FONSORBES

Fédération Française de Football
Avenir Fonsorbais Football
Mairie de Fonsorbes
31470 FONSORBES

REGLEMENT 2016

Article 1 : Inscriptions

Le nombre d'équipes est limité.
Ne seront retenues que les premières équipes inscrites.
Les équipes ne seront inscrites que si elles se sont acquittées du droit d'engagement.

Article 2 : Date et lieu

Le tournoi de Fonsorbes aura lieu pour :
La catégorie U10-11 : le samedi 25 juin 2016
La catégorie U8,U9 : le samedi 25 juin 2016
La catégorie U12-13 , U14-15 : le dimanche 26 juin 2016

Le tournoi se déroulera au complexe sportif des Boulbènes, à Fonsorbes.

Article 3 : Catégories

Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés F.F.F. dans les catégories concernées.
Tous les joueurs devront être licenciés. Aucun joueur ne pourra évoluer dans une catégorie qui lui est directement supérieure, si sa licence ne l'autorise pas médicalement.

Article 4 : Nombre de joueurs et durée des matchs

U8-9 : 5 joueurs + 3 remplaçants
U10-11 : 8 joueurs + 4 remplaçants
U14-15 : 11 joueurs + 5 remplaçants
Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les durées.

Article 5 : Arbitrage

L'arbitrage des rencontres sera assuré par des arbitres officiels et par des arbitres bénévoles du club organisateur.

Article 6 : Organisation de la compétition

Le tournoi se déroulera suivant un système de Poules, établies par tirage au sort, effectué par le Comité d'Organisation. A l'issue de cette phase de poules, se dérouleront les phases finales et les phases de classement qui consisteront en des matchs à élimination directe.

Article 7 : Points et classements

Match gagné	4 points.
Match nul	2 point.
Match perdu	1 point.
Forfait et pénalité	- (moins)1 point.

Pour le classement en phase de poules, en cas d'égalité de points, seront pris en considération, dans l'ordre :

- 1° Le goal-average particulier.
- 2° Le goal-average général.
- 3° La meilleure attaque

4° Les cartons rouges et jaunes : avantage à l'équipe ayant reçu le moins de cartons rouges, puis jaunes.

En match de phase finale ou de classement, et en cas de match nul :
une série de 3 tirs au but, effectuée par équipe , en cas d'égalité à l'issue de cette série , il sera procédé au système ' mort subite '

Article 8 : Composition d'équipes

L'AVENIR FONSORBAIS FOOTBALL fournira aux équipes une feuille de match qui devra impérativement être remplie et remise à la table de marque avant le début du tournoi. Elle comprendra la liste des joueurs, leurs numéro de licence, le nom des accompagnateurs de cette équipe ainsi que leur n° de licence.

Article 9 : Les lois du jeu

Les règlements sportifs sont les règlements officiels de la Fédération Française de Football. Tous les joueurs remplacés deviennent remplaçants et peuvent revenir sur le terrain.

Article 10 : Forfait

Toute équipe absente dans un délai de 3 minutes après l'appel de l'arbitre sera considérée comme forfait et aura match perdu par le score de 3 à 0.

Article 11 : Affiliation

Les clubs participants devront obligatoirement être affiliés à la Fédération Française de Football.

Article 12 : Les licences

Elles seront remises à la direction du tournoi, qui les conservera, jusqu'à la remise des récompenses. Une « feuille d'équipe » avec nom, prénom, numéro de licence sera remplie par le responsable d'équipe avant le début des rencontres. Aucun joueur ne pourra changer d'équipe.

Article 13 : Les joueurs

Les joueurs devront être licenciés au sein du club inscrit. L'utilisation exceptionnelle d'un ou plusieurs joueurs licenciés dans un autre club, est soumise à l'autorisation du club où le joueur est licencié.

Article 14 : Sanctions

1 carton jaune amènera l'exclusion du joueur fautif pendant 3 minutes, celui-ci ne pouvant être remplacé.
2 cartons jaunes, lors du même match, entraîneront l'exclusion du match et une suspension pour le match suivant.
1 carton rouge entraînera l'exclusion du match et une suspension pour le match suivant.
2 cartons rouges obtenus par un même joueur entraîneront son exclusion du tournoi.

Les fautes graves, telles que violence caractérisée, irrespect, comportement antisportif etc.... feront l'objet d'une décision de la commission du Tournoi, qui pourra aller jusqu'à l'exclusion du joueur et/ou de l'équipe concernée.

Les décisions seront sans appel et exécutoires immédiatement.

Article 15 : Réclamations

En cas de litige, une commission éthique, composée de dirigeants, éducateurs, arbitres sera seule habilitée à résoudre et à décider de la suite à donner à ce litiges.

Si la décision de cette commission est contestée, il sera demandé l'arbitrage du DISTRICT MIDI-TOULOUSAIN et de la ligue MIDI-PYRENEES.

Les réclamations devront être formulées avant le match, auprès de l'arbitre.

En tout état de cause, le match devra être joué.

Article 16 : Sécurité

Le tournoi est couvert par le District Midi-Toulousain.
Un local infirmerie ainsi qu'un infirmier seront sur le site.

Article 17 : Assurance

Chaque équipe participante doit être en règle avec sa propre assurance (joueurs, dirigeants, accompagnateurs).
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident, de perte ou de vol au détriment des participants ou des spectateurs.
Les vestiaires et les douches pourront être ponctuellement utilisés, mais aucune affaires ne pourront y être entreposées.

Article 18 : Consignes de sécurité

Par mesure de sécurité, les barbecues sont interdits dans l'enceinte du stade.

Article 19 : Acceptation

Le présent règlement est accepté par tous les participants.

L'Avenir Fonsorbais Football a mis tout en œuvre pour que ce tournoi se déroule dans le meilleur esprit sportif. Il demande aux dirigeants, joueurs, spectateurs de faire de cette journée une vraie fête du Sport, en oubliant contestation et jeu dur au vestiaire, la tâche des arbitres en sera facilitée.

Bon Tournoi à tous.

L'Avenir Fonsorbais Football.